
Les Monuments de Paris : La Bourse

Numéro d'inventaire : 2015.8.5554

Type de document : couverture de cahier

Période de création : 19e siècle

Inscriptions :

- lieu de vente inscrit : GRAND BAZAR de la VILLE de PARIS, Passage Villesèche, ALAIS
- texte manuscrit : G Auzoly [?] : Cahier de Devoir appartenant à Auzoly [?] Gaston

Matériaux et technique(s) : papier | chromolithographie

Description : Couverture de cahier en papier épais beige. Sur la 1ère de couverture : gravure centrale entourée d'une frise chromolithographiée en rouge, dont les motifs sont parfois colorés à l'encre noire. Au dos: texte anonyme explicatif, imprimé en noir, et reprise de la frise chromolithographiée.

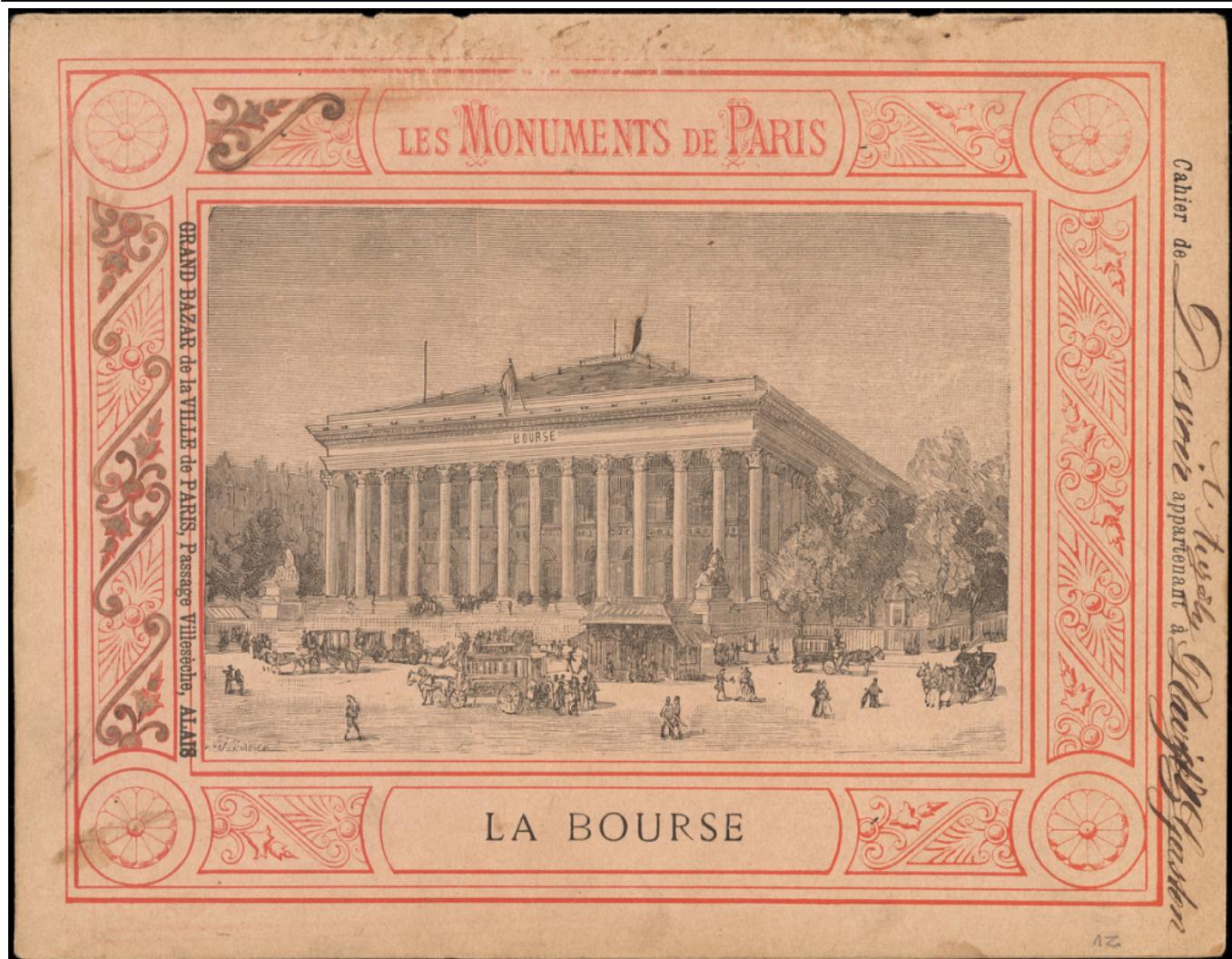
Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 17,5 cm

Notes : Au dos de la couverture, texte explicatif sur la Bourse de Paris.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Établissements culturels divers

Représentations : vue d'architecture : bâtiment administratif



LA BOURSE

La première pierre du Palais de la Bourse et du Tribunal de commerce fut posée le 24 mars 1808, sur l'emplacement de l'ancien couvent des filles St-Thomas, rue Vivienne.

Jusqu'alors, la Bourse de Paris, si magnifiquement logée aujourd'hui, avait occupé successivement: d'abord, une partie de l'ancien hôtel Mazarin; puis, pendant la révolution, l'église des Petits-Pères, et enfin, pendant la construction de l'édifice actuel, l'ancien magasin de décors de l'Opéra.

Le Tribunal de Commerce n'était pas mieux logé dans un ancien hôtel, derrière l'église St-Merri. C'est l'architecte Brongniart qui donna les plans de cet édifice et qui dirigea les travaux jusqu'en 1813; malheureusement la mort de cet artiste, puis nos désastres politiques ralenti rent les travaux qui ne repritent quelqu'activité qu'en 1821, et furent définitivement achevés en 1827.

La Bourse représente une sorte de temple grec, d'ordre corinthien, entouré de 64 colonnes dont 14 sur les façades et 20 sur les côtés; elles sont élevées sur un soubassement de 2^m 50 et elles ont une hauteur de 10 mètres avec un diamètre de 1 mètre.

L'édifice a 72 mètres de long, sur 50 mètres de large; les colonnades offrent un magnifique promenoir.

La Bourse, c'est-à-dire la vente et l'achat des titres de rente et des valeurs commerciales, se tient au rez-de-chaussée, dans une salle magnifique placée au centre de l'édifice; sa longueur est de 32 mètres, sa largeur de 18 mètres; elle reçoit la lumière par la voûte qui est vitrée; elle peut contenir 2.000 personnes.

Au premier étage, se trouvent les salles du Tribunal de Commerce, et aux étages supérieurs, les divers greffes.

C'est aussi à la bourse que se trouvent les communications téléphoniques avec l'étranger. C'est sur l'horloge de la bourse que se régulent les commerçants.

Les services du tribunal de Commerce sont aujourd'hui transférés dans le monument qu'on a élevé dans ce but derrière le Palais de Justice.